

co-ordinated and collaborative approach between the review professionals and managers; and, that in addition to departmental reviews, more emphasis needs to be given to interdepartmental reviews, as many programs and policies cross departmental boundaries.

4. The Internal Audit Function will broaden its coverage to include all program activities, functions and organizational units at Headquarters and at missions abroad.

5. Given the increasingly shorter life cycles of program activities, before being either replaced or substantially altered, the Evaluation Function will shorten the cycle of its activities in order to provide more timely and relevant information to management for decision-making.

6. The independent review functions (i.e. Internal Audit and Evaluation) will adopt a more proactive and entrepreneurial approach to the execution and reporting on their activities, including:

- (a) provision of innovative aid and support in the development of cost-effective solutions to problems identified, the transfer of best practices and the implementation of new initiatives, and
- (b) provision of guidance to management in the execution of their review function.

7. The independent review functions (i.e. Internal Audit and Evaluation) will participate in the development of the Business Plan and associated Outlook document. The nature and extent of participation will be determined as experience is gained with this new process. Adequate funds will be set aside in the Business Plan for evaluation activities related to new initiatives and major changes to existing ones, and in annual branch plans for ongoing programs/activities, as directed by duly constituted Steering Committees, DAEC or the PMB. As directed by DAEC, a funding regime will be proposed to DAEC for putting the

gestionnaires et ceux confiés à des examinateurs professionnels indépendants; que la fonction d'examen donne de meilleurs résultats si les examinateurs professionnels et les gestionnaires coordonnent mieux leurs activités et intensifient leur collaboration; qu'en plus des examens ministériels, l'accent doit être mis davantage sur les examens interministériels, car bon nombre de programmes et de politiques revêtent un caractère sectoriel.

4. La fonction de vérification interne élargira son champ d'observation afin d'englober l'ensemble des activités de programmes, des fonctions et des unités organisationnelles, tant à l'administration centrale que dans les missions à l'étranger.

5. Étant donné le cycle de vie de plus en plus court des activités de programmes, avant de songer à remplacer la fonction d'évaluation ou à lui apporter des modifications importantes, on tentera plutôt de réduire le cycle de vie des activités d'évaluation afin que les renseignements réunis soient plus pertinents et plus utiles aux gestionnaires qui ont à prendre des décisions.

6. Les examinateurs indépendants (auxquels sont confiées les fonctions de vérification interne et d'évaluation) adopteront une approche plus proactive et feront preuve d'un plus grand esprit d'entreprise dans l'exécution de leurs activités et dans l'établissement de leurs rapports. Ils veilleront notamment :

- a) à se montrer novateurs dans l'aide et le soutien accordés, pour trouver des solutions rentables aux problèmes cernés, pour faire connaître les meilleures pratiques et pour mettre en oeuvre de nouvelles initiatives;
- b) à conseiller la direction pour tout ce qui touche la fonction d'examen.

7. Les examinateurs indépendants (c'est-à-dire les vérificateurs internes et les évaluateurs) participeront à l'élaboration du plan opérationnel et du document connexe sur les perspectives. La nature et l'étendue de leur participation seront précisées au fur et à mesure qu'ils se familiariseront avec ce nouveau processus. Le plan opérationnel prévoira les fonds nécessaires aux activités d'évaluation concernant les nouvelles initiatives et la modification en profondeur des initiatives en cours, tandis que les plans annuels des secteurs réserveront des fonds pour évaluer les programmes et activités à caractère permanent,